

Paris, le 8 décembre 2017

Coup de rabot sur les maquettes de master MEEF : les ÉSPÉ entrent en lutte !

Dans le cadre du renouvellement de l'accréditation de leur université intégratrice, un certain nombre d'ÉSPÉ ont reçu de la part du ministère (DGESIP), un retour sur leurs maquettes de formation, prescrivant une *nouvelle* diminution importante du volume horaire de la formation à l'ÉSPÉ, au motif de la surcharge de travail des étudiant.e.s et des stagiaires.

À Reims, une assemblée générale des personnels vient de refuser par un vote unanime de réexaminer les volumes horaires des maquettes votées, dans les règles, à l'unanimité dans les quatre conseils de l'université de Reims-Champagne-Ardennes ; ces maquettes étaient conformes au cadrage national du ministère et sont donc renvoyées en l'état. Cette position est aujourd'hui la seule possible pour les ÉSPÉ de la vague concernée et des suivantes.

D'autres ÉSPÉ ont reçu des préconisations, recommandations, invitations à alléger ou réfléchir à l'allègement, ou rechercher des outils d'allègement (numériques, à distance, etc.) pour diminuer la charge de travail des étudiant.e.s et stagiaires.

Le SNESUP-FSU rappelle qu'une formation universitaire et professionnelle de qualité doit s'appuyer sur un stage dont la durée en responsabilité doit être au maximum un *tiers-temps*, et que la situation actuelle d'un stage en responsabilité à mi-temps est la principale cause de la surcharge de travail « dénoncée » par le ministère.

Le SNESUP-FSU demande instamment au ministère de mettre un terme à ces demandes récurrentes de diminution des horaires de formation, et de respecter le travail et les décisions des équipes et des instances universitaires. ■

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)